



Le 28 septembre 2012

Info Elections CHSCT

Les mandats du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT), d'une durée de 2 ans, arrivent à leur terme le 1^{er} octobre 2012.

Même si la prorogation des mandats reste possible dans l'éventualité d'un retard indépendant de la volonté de l'employeur (voir <http://www.travailler-mieux.gouv.fr/11-02-2010-Peut-on-prolonger-le.html>), ce n'est pas le cas aujourd'hui.

Aussi, dans les quinze jours qui suivent, la direction doit faire procéder à la désignation des nouveaux membres du CHSCT de chaque établissement.

Il est donc de fait, que les salariés qui souhaitent s'investir dans ce mandat peuvent se porter candidat, dès aujourd'hui, auprès, notamment, du secrétariat du CE à Plaisir - Sainte Apolline.

Pour rappel, être représentant du personnel au CHSCT n'est pas être un responsable sécurité bis, c'est permettre aux salariés d'**intervenir pour améliorer leurs conditions de travail**.

En effet, de mauvaises conditions de travail génèrent de l'insécurité, des accidents du travail, et des maladies professionnelles.

A contrario, **de bonnes conditions de travail permettent de bonnes conditions d'hygiène (ex : AMI) et de sécurité**.

C'est donc dans cet esprit, et grâce à la confiance accordée par vos collègues de travail, que vous participerez à l'élaboration d'une politique de prévention dans l'entreprise efficace, en favorisant des solutions construites avec les salariés.

Ainsi, vous donnerez un véritable sens à votre mandat d'élus aux CHSCT JCDecaux.

Pour la CGT JCDecaux
Eric SYLARD - Jean-Pierre VIAUD

Retrouvez la CGT JCDecaux sur <http://cgt-jcdecaux.fr/>